



VILLE DE RAMBOUILLET

Rambouillet, le 15 mars 2025

AUTORISATION Prises de vue

Je soussigné(e)
accorde **l'autorisation expresse et spéciale de prises de vues** photos et vidéo
de mon enfant :pour une utilisation exclusive
de communication municipale (magazines papier d'information, programmes
audiovisuels, site Internet, guides thématiques...).

Date de prises de vues : le samedi 15 mars 2025.....

Lieu : La Lanterne - Rambouillet.....

Signature du ou des parents